JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{et} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF**ACHAT** ABONNEMENT ANNUEL ANNONCES 1 à 12 pages...... 200 F • TOGO......20000 F Récépissé de déclaration d'Associaions.... 10 000 F • 16 à 28 pages..... 600 F Avis de perte de titre foncier (1er et 2è • AFRIQUE......28 000 F • 32 à 44 pages..... 1 000 F insertions) 10 000 F • 48 à 60 pages..... 1 500 F Avis d'inunatriculation...... 10 000 F HORS AFRIQUE..... 40 000 F • Plus de 60 pages...... 2 000 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél: (228) 221 37 18/221 07 08 Fax: (228) 22214 89 - BP 891 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL: 221 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATION ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de : Lomé, Tsévié, Aného, Kpalimé, Atakpamé, Sotouboua et Kara.

Suivant réquisition n° 22993 déposée le 21-01-2002, Mme BOCCO Cornelia Adjoa Cyka, épouse SANT'ANNA profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé; 7, passage Occ. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 21a 04ca, situé à Lomé Aflao Totsi, préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Aflao Totsi Batome et borné au nord par le lot N° 331, au Sud par le Lot N° 323, à

l'Est par les Lots 330, 328, 326 et à l'Ouest par une rue non dénommé de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 22995 déposée le 21 - 01 - 2002, Mme AFANOU Akuavi, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé Hedzranawoe. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un Triangle irrégulier d'une contenance totale de 2a 20ca, deux arcs, vingt centiares situé à Lomé préfecture du Golfe connu sous le nom de Tokoin Hédzranawoè et borné au Nord par le lot le 396, à l'Est par la même lot N° 396, au Sud par une rue non dénommé de 14m et à l'Ouest par le lot N° 396 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 24770, déposée le 19-04-2004, Mr GBENOUGA N'Gnia Messan, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 62ca, situé à Tsévié, préfecture de Zio, connu sous le nom de Agblékpé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADJENOU, au Sud et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventues.

Suivant réquisition n° 24305 déposée le 05 - 05 - 2004, Mr SODATONOU Hervé Marcel, profession de Informaticien demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 30a 16ca, situé à Baguida préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 30m, au Sud par une de 16m, à l'Esi par la collectivité OLYMPIO, et à l'Ouest par la Propriété QUASHIE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 24932 déposée le 28 - 06 - 2004, Mr et Mme SALAMI Rassak er Bibi née OLYMPIO, profession de Gestionnaires, demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils de nationalité togolaise, ils demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 6a 03ca, situé à Agoenyivé préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1396 bis et 1397 bis au Sud par le lot n° 1401 bis, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par le lot n° 1399 bis.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est, à leur connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25080 déposée le 01 - 09 - 2004, Mr FREITAS Yao Ogouzolo, profession de Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 6a 89ca, situé à Hedzranawoé préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 723 bis, au Sud par la Réq. 16942 et un lot non identifié à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 722.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25134 déposée le 28 - 09 2004, Mr AZIABOU Kokou Agbévidé, profession d'Agent commercial, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 20ca, situé à Lomé préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avedji Wataklassou et borné au Nord par une rue de 28m Sito-Totsivi, au Sud par le lot n° 796, à l'Est par le lot n° 799 et à l'Ouest par le lot n° 795

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25153 déposée le 05 - 10 - 2004, Mr GBEDENOU Koffi, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 6a 01ca, situé à Hédzranawoé préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par le lot n° 2842, à l'Est par le lot n° 2849 et à l'Ouest par le lot n° 2847.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25274 déposée le 29 - 11 - 2004, Me KADJAKA Abougnima Molga, profession de Notaire demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbe in non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère a'une contenance totale de 3a 14ca, situé à Adidogomé préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 431, au Sud par le lot n° 435, à l'Est par le lot n° 433B - 434 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr DJRAMEDO Benissan Gagnon et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25574 déposée le 06 - 04 - 2005, Mr MESSANVI Folly Eric, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone d'une contenance totale de 13a 43ca, situé à Kara préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par les lots n° 840b, 841, 843b et 842b, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Eglise Adventiste de 7è Jour au Togo et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition n° 25575 déposée le 06 - 04 - 2005, Mr MESSANVI Folly Eric, profession de Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone d'une contenance totale de 15a 68ca, situé à Kara préfecture de la Kozah, connu sous le nom de Dongoyo et borné au Nord par les lots n° 847 et 845, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 849.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la mission Adventiste du 7è jour et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25594 déposée le 15-04-2005, Mc Mohamed TCHASSONA-TRAORE, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 4a 12ca, situé à Lomé Agoenyivé préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Adougba et borné au Nord par le lot n° 1347A, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la ligne de la haute tension de 26m, et à l'Ouest par le lot n° 1345.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr et Mme PANIAH Koffi Sèdufia et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25595 déposée le 15-04-2005, Me Mohamed TCHASSONA - TRAORE, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 5a 41ca, situé à Hedranauwoé préfecture du Golfe, et borné au Nord par le lot n° 474, au Sud par le lot n° 472 à l'Est par la propriété AWOUDJA et à l'Ouest par le Boulevard du Haho.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25628 déposée le 11-05-2005, Mr AMEDOME Edem Koffi, profession d'Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 1a 18ca, situé à Lomé préfecture Golfe, connu sous le non de Hedzanawoè et borné au Nord par le lot n° 1186, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 1187 R.T., et à l'Ouest par le lot n° 1186

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25665 déposée le 26-05-2005, Me AGBEKPONOU Kouévi, profession d'Avocat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 07ca, situé à Agbodan -Kopé, et borné au Nord par une rue de 12, au Sud par la route nationale Lomé - Aného, à l'Est par une rue de 16m, et à l'Ouest par Agbodan Eteh Seenam.

Il déclare que ledit immemble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25696 déposée le 26-05-2005, Me Mohamed TCHASSONA TRAORE, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 2a 85ca, situé à Lomé Agoenyivé préfecture Golfe, connu sous le nom de Démakpoè et borné au Nord par le lot n° 1647, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 1469, et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr OURO -BOUG'NA Abdel - Rahin et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25697 déposée le 06 - 06 - 2005, Me Mohamed TCHASSONA TRAORE, profession de Notaire demeurant, et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier du tribunal civil de Lomé d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 26ca, situé à Lomé préfecture Golfe, connu sous le nom de Kpogan et borné au Nord par la propriété de la collectivité KOUDEKA, au Sud par propriété AGBEHONOU, à l'Est par AGBEHONOU Sanaogo du TF n° 8126.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr. LAWSON ZANKLI Latévi Avulété et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25712 déposée le 09 - 06 - 2005, Mr FOLIVI Kploto - Kplomi Assiongbor profession de Journaliste, demeurant à Lomé-Agoenyivé et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 50 ha 18a 13ca situé à Agou Aklolo Kanye, préfecture Agou connu sous le nom de Kanye et borné au Nord, au Sud, à l'Est par la collectivité AGBAVOR et à l'Ouest par propriété FOLIVI Akouèté.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25713 déposée le 09 - 06 2005, Mr OURO - SAMA Mohamed Sad profession d'Ingénieur Statisticien, demeurant à Totsigan et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 8a 01 ca situé à Lomé Agoè-Nyivé préfecture Golfe, et borné au Nord par la route Agoè-Nyivé - Mission Tové, au Sud par une rue non dénommée de 16, à l'Est par le lot n° 6 et à l'Ouest par le lot n°4.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25714 déposée le 09 - 06 - 2005.., Mme DOGBLA Akossiwa Mawuena Antoinette, profession de commerçante, demeurant et domiciliée à Davié, Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6a 53 ca situé à Tsévié - Davié préfecture de Zio connu sous le nom de Lantoème et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIALE Komi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25744 déposée le 23 - 06 - 2005, Me Kokou Augustin GNEWOVON, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kpalimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5a 86ca situé à Kpalimé préfecture Kloto, connu sous le nom de Agbassiandivinu et borné au Nord par la propriété AMEGAN, au Sud par la propriété BASSA, à l'Est par la route Kpalimé - Atakpamé et à l'Ouest par l'emprise de la rivière Agbassiadi.

Il déclare que ledit immeuble appartient au Sieur Essohouna MEBA et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges récls, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25745 déposée le 23 - 06 - 2005, Mr ADOLEHOUME Agbeko Améli, profession d'Ingénieur Social, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé Tokoin Gbonvié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 2a 98ca situé à Lomé Agoè-Nyivé préfecture Golfe, connu sous le nom de cacaveli et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 429, à l'Est par le lot n° 423 et à l'Ouest par le lot n°422a.

Il déclare que ledit immeuble appartient au sieur TCHONAN Komlan Ognandoun et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25748 déposée le 22 - 06 - 2005, Mr GBENYEDJI Kodjo, profession de commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 3a 64ca situé à Lomé préfecture Golfe, connu sous le nom de Aguiar -Komé et borné au Nord, à l'Est, à l'Ouest par les héritiers ANTHONY, et au Sud par la propriété GBENYEDJI, la propriété des héritiers ANTHONY et par la rue Notre Dame des Apôtres.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25769 déposée le 30-06-2005, Mr Raymond Thomas Kwami FARAH, profession d'Architecte, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 74a 69ca situé à Sanguéra Dagbessito préfecture Golfe connu sous le nom de Dagbessito et borné au Nord par les propriétés AHIAMADIA Ayao et Komla AHIAMADIA, au Sud par propriété DJOKA Gnogno, à l'Est par Komla MAGLO et à l'Ouest par Eklu AZIATI.

Il déclare, que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25771 déposée le 30 - 06 - 2005, Mme Pidé ADJOKE, profession de Comptable à Ste SOPIC, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé - Agoènyivé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5a 98ca situé à Lomé-Agoè-Nyivé préfecture du Golfe, connu sous le nom de Cacavéli et borné au

Nord par le lot n° 252, à l'Est par le lot n° 260, à l'Ouest par le lot n° 262 et au Sud par une rue en projet de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25773 déposée le 30 - 06 - 2005, Mr Raymond Thomas Kwami FARAH, profession d'Architecte, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à Sanguera Dagbessito préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dagbessito et borné au Nord par la propriété DZENYO Komlavi, au Sud par la propriété DZENYO Yawavi, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété DZENYO Kokouvi

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25776 déposée le 04 - 07 2005, Mr EKPE Komla Anani, profession de Fonctionnaire des Finances, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 15ca situé à Lomé - Agoenyivé préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dingbé et borné au Nord par le lot n°4, à l'Est par le lot n°7, à l'Ouest par le lot n° 6 et au Sud par une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25777 déposée le 04 - 05 2005, Mr EKPE Komla Anani, profession de Fonctionnaire des Finances, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 3a 54ca situé à Lomé Agoenyivé préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atchanyé et borné au Nord par le lot n° 463, au Sud par le lot n° 464 (B) (démembré), à l'Ouest par le n° 462 et à l'Est par une rue en projet de 12m

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25785 déposée le 07 - 07 - 2005, Mr NASSINI Tchaïsso, profession de Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé Agbalépédogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de la 68ca situé à Lomé - Dogbéavon préfecture du Golfe, connu sous le nom de Tokoin Dogbéavon et borné au Nord par le n° 144 au Sud par le titre foncier n° 9050 RT, à l'Est par le lot n° 150 et à l'Ouest par le titre foncier n° 9050 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25786 déposée le 04-07-2005, Mmes FOLLY-NONTCHRON Akoko et FOLLY-NONTCHRON Akouélé, profession de Commerçantes, demeurant et domiciliées à Lomé. Majeures non interdites jouissant de leurs droits civils de nationalité togolaise, elles demandent l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une comenance totale de 3a 52ca situé à Lomé-Aguiar Komé préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 34, au Sud par n° 38, à 1'Est par le lot n° 37 et à 1'Ouest par le lot n° 36 B et un passage de 7m.

Elles déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est, à leurs connaissances, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25787 déposée le 08 - 07 - 2005, Mme Fanta KAGNASSI épse SIMPARA, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 84a 86ca situé à Agoenyivé préfecture du Golfe, connu sous le nom de lotissement de la Gendarmerie et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 30m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25788 déposée le 11 - 07 - 2005, Mme DOSSOU Eya, profession de Conunerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 6a 03ca situé à Lomé - Aflao préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Avédji - Anyigbé et borné au Nord par le lot n° 778, à l'Est par le lot n° 779 à l'Ouest par le lot n° 774 et n° 775 et au Sud par une rue non dénommée de 21 m.

Elle déclare que ledit inuneuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25789 déposée le 11-07-2005, Mr ANENOU Ayikoué Martin, profession de Directeur de société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 63ca situé à Aného préfecture des Lacs, connu sous le nom de Gbodjomè et borné au Nord par la route Dague -Gbodjomè de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMETOWOU Logossé et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25790 déposée le 12 - 07 - 2005, Mr MAGLO Kodjo Sédalor, profession de Comptable, demeurant à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 6a 36ca situé à Glidji préfecture des Lacs, connu sous le nom d'Anagonou Kopé et borné au Nord, au Sud. à l'Ouest par la propriété EDORH Jean Gbénouga et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25791 déposée le 12-07-2005, Mr BALLA Limdo Manzamasso, profession de retraité, demeurant à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5a 75ca 20 situé à Lomé préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Agbalépégan et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 2646 et à l'Ouest par le lot n° 2644

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25792 déposée le 14 - 07 - 2005, Mr AMEGADZIE Akouété, profession de retraité de la CIFAO, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 5a 99ca 38 situé à Lomé - Tokoin préfecture du Golfe, connu sous le nom de Abovey et borné au Nord par le lot n° 155, au Sud par une nue en projet de 12m, à l'Est par le lot n° 152 et à l'Ouest par le lot n° 156.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25793 déposée le 12-07-2005, Mr ASSOU Koffivi Alipoè, profession d'Inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère d'une contenance totale de 6a 03ca situé à Lomé Aflao préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Agbalépédogan et borné au Nord par le lot n° 1092A, au Sud par le lot n° 1093 B, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par les n° 1076-1077.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr AGAGAH Vincent Kuassi et AGAGAH Florence Akuvi. et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25794 déposée le 13-07-2005, Mr AMEWOU- ATTISSO Gogovi Théophile, profession de Délégué Médical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 8a 56ca situé à Lomé-Aflao, préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Avénou - Batomè et borné au Nord par les lots n° 123 et 115, au Sud par une rue non dénommée de 16m, et à l'Ouest par le lot n° 112.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25795, déposée le 13-07-2005, Mr MOUZOU Pgatem, profession de Pharmacien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 1a 26ca, situé à Lomé-Avédji, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Wataklassou -Kopé et borné au Nord par une rue de 28m et à l'Est par le lot n° 731, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 732B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition n° 25796, déposée le 13 - 07 - 2005, Mr DOKPO Komla Dodzigba, profession d'Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 8a 45ca, situé à Lomé - Adidogomè, préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Amadahomè et borné au Nord par la propriété de la collectivité AGBENOWOKO HEGBOR, au Sud par la propriété de la collectivité AGBENOWOKO HEGBOR, à l'Est par la propriété de la collectivité AGBENOWOKO HEGBOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25797, déposée le 13 -07 - 2005, Mr JOHNSON Koudjo Novissi Noël, profession d'Ingénieur Agronome, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6ha 11a 74ca, situé à Tsévié, préfecture Zio, connu sous le nom de Lawoè-Agohomè et borné au Nord par la propriété KLOUTSE, au Sud par la propriété AGBOKOU, à l'Est par la propriété KOLAMBIGUE Pikabè et à l'Ouest par la propriété de la collectivité LEKPETE Togbé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25798, déposée le 14-07-2005, Me AGBAYISSAH Vinyo Yaovi, profession d'Avocat, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 80ca, situé à Lomé-Apedokoe, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Gbomamè et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité SAGBA EKUE V. Dovo et à l'Est par une rue existante de 24m

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr AGBAYISSAH Koffi Séna et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25799, déposée le 15-07-2005, Mr AYEDJI Kossi, profession de Fonctionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 11a 14ca, situé à Lomé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Atiégou et borné au Nord, au Sud, à l'Ouest par la propriété KPONTON Kwassi, et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25800, déposée le 14-07-2005, Mme ALIMI Bassiratou, profession de Commerçante. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 8 Ica, situé à Lomé-Baguida, préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Avépozo et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité APALOO, au Sud par la propriété d'ADABADJI Koffi, et à l'Est parune rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient au Sieur SALAOU Moukaïla Bamidélé Miké analyste financier et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25801, déposée le 15-07-2005, Mr KLOUTSE K. Daniel Koboé, profession de Fonctionnaire retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 65a 73ca situé à Lomé, préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Adidogoniè et borné au Nord par les lots n° 329 et 330, au Sud par le lot n° 340B et une rue de 14m, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25802, déposée le 15 - 07 - 2005, Mr KLOUTSE K. Daniel Koboé, profession de Fonctionnaire en retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 22a 00ca, situé à Lomé, préfecture Golfe, connu sous le nom d'Aflao - Adidigomè et borné au Nord par une rue 14m, au Sud par le lot n° 41, à l'Est par les lots n° 28 et 35 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25803, déposée le 15-07-2005, Mme HOUESSOU Adakou Angéle, profession de Ménagère, demeurant à Bruxelles et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 5a 95ca, situé à Aného, préfecture des Lacs, connu sous le nom de Kpogan - Agbétiko et borné au Nord par au Sud et à l'Est par la propriété ALIPUI et à l'Ouest par une rue de 14m

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25804, déposée le 18-07-2005, Mr KOUEVI Mawuvi Koué, profession d'Ingénieur de l'Equipement, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 23a 91ca, situé à Lomé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Ségbé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DANSOU Mikosssodé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25806, déposée le 22-07-2005, Mr ABLY - BIDAMON Dèdèriwé, profession d'Ingénieur Télécom, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 149 ha 22a 03ca, situé à Tchébébé, préfecture de Sotouboua, connu sous le nom de Tigbada et borné au Nord par la collectivité KOUGNIM, au Sud par un ruisseau, et à l'Ouest par les collectivités KPANGO, Niado et Ayokasssia.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient par voie d'achat et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25807; déposée le 18 - 07 - 2005, Mr. LAWSON Laté Ségnéamé, profession d'Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 10ca, situé à Lomé Aslao Gakli, présecture Golse, connu sous le nom de Aslao Gakli et borné au Nord par le lot n° 808A, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par le lot n° 809 et à l'Ouest par le lot n° 807.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25808, déposée le 20-07-2005, Mr OCCANSEY Koffi, profession d'Employé de Banque, demeurant Aflao Totsi Gblinkomé et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone, d'une contenance totale de 3a 74ca, situé à Batomè-Totsivi, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Batomè-Totsivi et borné au Nord par le lot n° 1377B, au Sud par le lot n° 1376A, à l'Est par une rue non dénommée de 21m et à l'Ouest par les lots n° 1379 et 1380.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25809, déposée le 20-07-2005, Mr NAYO Koffi, profession de Retraité, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 01ca, situé à Lomé Aflao-Avedji, préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Avedji-Telessou et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUBI, au Sud par la propriété ZAKPI, à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25814, déposée le 25-07-2005, Me PIYAKI Assoumanou, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 7a 21ca, situé à Lomé, préfecture Golfe, connu sous le nom d'Agbalépédogan et borné au Nord par le lot n° 2264, au Sud par le lot n° 2262, à l'Est par le lot n° 2271 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr TELOU Balakiyèm et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels. Suivant réquisition n° 25816, déposée le 25-07-2005, Mr AMADOU Abdou-Djabarou, profession de Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère, d'une contenance totale de 3a 49ca, situé à Lomé Kélégougan, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kélégougan et borné au Nord par une non dénommée de 16m, au Sud par le lot n° 1161, à l'Est par le lot n° 1169B et à l'Ouest par le lot n° 1168.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25817, déposée le 25-07-2005, Mr ÁPEDOME Mensah Ayaovi, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 4a 11ca, situé à Lomé Aflao - Gakli, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Aflao - Gakli et borné au Nord parune parcelle non identifiée, au Sud et à l'Est par l'emprise de la ligne de la haute tension d'Akossombo de 26m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25818, déposée le 26-07-2005, Mr ADOKPO Kokou, demeurant à Aflao Avédji et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone, d'une contenance totale de 4ha 60a 36ca, situé à Lomé Aflao - Avédji, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Avédji Anyiglé et borné au Nord par les propriétés AMETEPE Kokou et AMETEPE Adjalo, au Sud par la collectivité ADOKPO, à l'Est par les propriétés EDOH Gakpé et KOSSI Abedi et à l'Ouest par la propriété ZOTEPE Gakpé

Il déclare que ledit immeuble appartient aux Héritiers ADOKPO Anyamey et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25819, déposée le 26-07-2005, Mr TCHANILE Tchakoly Ali, profession de Fonctionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère, d'une contenance totale de 12a 53ca, situé à Lomé Agoènyivé Dingle, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dinglé rue de Zio et borné au Nord par les lots n° 544 et 545, au Sud par une rue non dénommée de 14,02m, à l'Est par une petite parcelle non identifiée et à l'Ouest par le lot n° 542.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25820, déposée le 26 07 - 2005, Mme MEATCHI Tchayao Lamissi, profession de Commerçante demeurant et domiciliée à Lomé Adidoadin. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6a 28ca, situé à Lomé Agoenyivé zone centrale nord E2, préfecture du Golfe, connu sous le nom de la Zone Centrale Nord E2 et borné au Nord par le lot n° 56, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par le lot n° 54.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25821, déposée le 27-07-2005, Mr SAPARAPA M'Bièma, profession de Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 93ca, situé à Lomé Sanguéra, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Nanegbe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les propriétés SAPARAPA Fousséni et SILIVI, à l'Est par la propriété KOUGBLENOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25822, déposée le 27-07-2005, Mr HOUNSOU Dégbé, profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 01ca, situé à Lomé Baguida-Kpogan, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kpogan Gakpoto et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par les héritiers KLU ALA et à l'Ouest par une rue non dénonmée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25823 déposée le 27-07-2005, Mr ATTIBA Manu Anani, profession de Contrôleur de gestion, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 12a 93ca, situé à Aného Dagué, préfecture des Lacs, connu sous le nom de Dagué et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par la propriété AMOUSSOU Vignon et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25824 déposée le 27-07-2005, Mr EKOUEVI Kouma, profession de Comptable à la retraite, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 5a 00ca, situé à Atakpamé Commune, préfecture d'Ogou, connu sous le nom de Agbonou Lycée et borné au Nord par le lot n° 3, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 6 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25825, déposée le 27-07-2005, Mme AGUEY - ZINSOU Akouavi Holéwassi, profession de Commerçante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 7a 18ca, situé à Lomé Tokoin Hédzranawoé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Hédzranawoé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 2136, à l'Est par une rue non dénommée de 21m et à l'Ouest par le lot n° 2143.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25826, déposée le 28 - 07 - 2005, Mr ADELEYE Adeleké Georges, profession de Fontionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 1 la 77ca, situé à Lomé Kélégou, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kélégougan et borné au Nord par le lot n° 1762, au Sud par une ruelle de 6m, à l'Est par les lots n° 1771 et 1770 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25829, déposée le 22 - 07 - 2005, Mr EGBETOU Yaovi, profession de Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsivi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 6a 00ca, situé à Lomé Aflao Totsivi, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Totsivi Batomè et borné au Nord par les lots n° 1693 et 1692A, au Sud par le lot n° 1691B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1702.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25830, déposée le 28-07-2005, Me Habib AYEVA, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 15a 19ca, situé à Tsévié Dalavé, préfecture de Zio, connu sous le nom de Dalavé Modzi et borné au Nord par la propriété TOSSOU, au Sud par une rue en projet de 12m, à l'Est par le lotissement KPODO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr. AGODY Anani et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25831, déposée le 28 - 07 - 2005, Mme HADE -EGOULOU Kossiwa epse BILAKE, profession de Couturière, demeurant et domiciliée à Lomé Aflao Gakli. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 49ca, situé à Sanguéra, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dalimè et borné au Nord, et au Sud par la collectivité ASSINYO, à l'Est par la propriété ASSINYO Sowadan et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25832, déposée le 28 - 07 - 2005, Mr ESSIOMLE Yao. profession de Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 2ha 73a 25ca, situé à Adétikopé, préfecture de Zio, connu sous le nom de Agomèdzogbé et borné au Nord par la propriété KPOTO Kana, au Sud par la propriété AGBEKO Adjévi, à l'Est par la propriété ADJE Guidigan et à l'Ouest par la propriété SIKA Djinékou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25833, déposée le 28 - 07 - 2005, Me Kokou Augustin GNEWOVON, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Kpalimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 19ca, situé à Lomé Sanguéra, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Daliko et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité AMETO Kokou au Sud par BASSALEY, à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr DEGBE Komlan Agbényigan et Mme DEGBE Abravi née SEMEDO et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25834, déposée le 29 - 07 - 2005, Mme CODJIE Afiwa Marie, profession de Enseignante en retraite, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 7a 74ca, situé à Aflao Adidogomè, préfecture du Golfe, connu sous le nom d'Apédokoè et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ZOTOU, au Sud et à l'Est par deux rues inexistantes.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25835, déposée le 29 - 07 - 2005, Mr IBRAHIM Djafar, profession de Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 3a 42ca, situé à Lomé Tokoin, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Dogbéavou et borné au Nord par le lot n° 9, au Sud par le lot n° 13, à l'Est par le T.F. n° 11051 RT et à l'Ouest par une rue non dénonunée de 20m,

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25837, déposée le 29 - 07 - 2005, Mr AMEGNRAN Ayi, profession de Gendarme, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 4a 53 ca, situé à Sanguéra, préfecture Golfe, connu sous le nom de Adidomé et borné au Nord, au Sud, et à l'Est par la collectivité DOLAH et à l'Ouest par la collectivité DZEMEKI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25838, déposée le 1er -07 -2005, Mr MAGLO Kodjo Sédalor, profession de Comptable, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 87ca, situé à Gbodjomé, préfecture des Lacs, connu sous le nom de Togokomé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par J. Adavi Touglo, au Sud par Agbessi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25839, déposée le 02 - 08 - 2005, Me BAMAZE Akilam, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 3a 04ca, situé à Lomé Togolékopé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togolékopé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AMOUZOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr OURO - AKONDO Tchaa Dizindé et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25840, déposée le 02 - 08 - 2005, Me BAMAZE Akilam, profession de Notaire, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de la 96ca, situé à Lomé Togblékopé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Togblékopé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud par la collectivité AMOUZOU, à l'Est par la collectivité AMOUZOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à Mr OURO -AKONDO Tchaa Dizindé et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25841, déposée le 02 - 08 - 2005, MIIe GNASSINGBE Gnékélé, profession de Cadre de banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Lomé Agoènyivé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Camp FIR Sud et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la route Agoènyivé - Mission Tové, à 1'Est par un passage de 6m et à 1'Ouest par les lots n° 59 et 60.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25842, déposée le 02 - 08 - 2005, MIIe GNASSINGBE Gnékélé, profession de Cadre de banque, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 99ca, situé à Lomé Agoènyivé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Camp FIR Sud et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la route Agoènyivé - Mission Tové, à l'Est par les lots 49 et 50 et à l'Ouest par un passage de 6m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25843, déposée le 02 - 08 - 2005, Mme QUARM Victoria Marris Epse AYI - BAMAH, profession de Ménagère, demeurant et domiciliée à Agoè - Cacavéli Majeure non interdite jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, elle demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier, d'une contenance totale de 3a 48ca, situé à Lomé Aflao Soviépé, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Aflao Soviépé et borné au Nord par le lot n° 1001A, au Sud par le lot n° 999B, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 998.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25846, déposée le 03 - 08 - 2005, Mr Da SILVEIRA Tété profession de Styliste couturier, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 6a 02ca, situé à Lomé Baguida, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Baguida et borné au Nord par le lot n° 67, au Sud par le lot n° 65, à l'Est par une rue de 16m, et à l'Ouest par le lot n° 57.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 25847, déposée le 03 - 08 - 2005, Mr KOUIGAN Koffi, profession de Professeur, demeurant et domicilié à Lomé Majeur non interdit jouissant de ses droits civils de nationalité togolaise, il demande l'immatriculation au livre foncier de la République togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance totale de 7a 21ca, situé à Lomé Tokoin, préfecture du Golfe, connu sous le nom de Kélégou et borné au Nord par le lot n° 367, au Sud par le lot n° 365, à l'Est par le lot n° 377 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est, à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

> P. Le conservateur de la propriété foncière P. O Dotse Kodjo NYAKU